

SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°5 • DÉCEMBRE 2022

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT



LE POINT SUR

La réhabilitation
de l'orgue
de Hellimer

UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

La CASAS s'engage
en faveur des
mobilités douces

► L'ACTU DU SEMESTRE

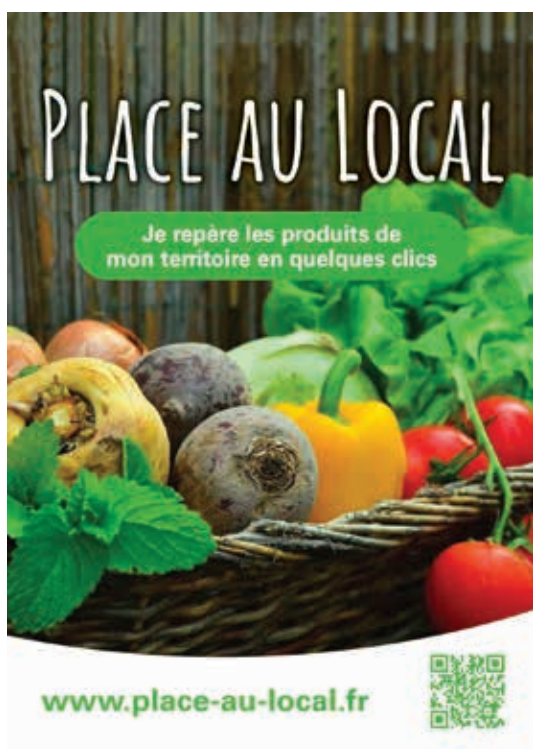
**Gros plan sur
la collecte
des déchets
ménagers**



www.agglo-saint-avold.fr

Place au local

Promouvoir les savoir-faire et les produits locaux, c'est l'objectif de la nouvelle appli web imaginée par l'Aguram pour la Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie : place-au-local.fr. En quelques clics, elle permet de visualiser les producteurs, produits alimentaires et points de vente du territoire. Une opportunité pour faire vivre les circuits courts et l'économie locale !



► Supports de communication

SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK

Afin de vous informer sur les actions et événements se tenant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, vous pouvez vous rendre sur son site internet : www.agglo-saint-avold.fr et vous abonner à sa page Facebook : [saintavoldsynergie](https://www.facebook.com/saintavoldsynergie). Plus de 1 500 internautes la suivent déjà. Pourquoi pas vous ?

PanneauPocket

Afin de pouvoir communiquer de façon instantanée, à tout moment et avec l'ensemble de la population, la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie a choisi de rejoindre l'application mobile Panneau Pocket. Une fois l'application téléchargée, les administrés auront la possibilité de sélectionner la commune où ils résident afin de recevoir des notifications. De leur côté, les communes pourront rédiger des messages et établir des statistiques de fréquentation des utilisateurs. Quant à la Communauté d'agglomération, elle pourra intercaler dans chaque commune des publications ciblées afin de diffuser des messages d'intérêt intercommunal : des événements culturels, sportifs, touristiques mais aussi des messages d'alerte (météo, sécurité, sanitaire, etc.).

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Flashez pour me télécharger

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

NE PAS L'ÊTRE NI LA VOIR PUBLIÉE. © PANNEAUPOCKET 2022



Pour 2023, osons être confiants !

Ainsi, l'année 2022 s'achève.

J'aurais aimé commencer mon propos par un bilan positif de l'année qui vient de s'écouler. Mais force est de constater que je n'ai pas été entendu sur mes vœux de l'année précédente.

Nous avons tous cru que nos difficultés étaient passagères mais c'était sans compter sur une crise sanitaire qui revient à pas de géant, sur la guerre aux portes de l'Europe et sur une inflation qui dépasse l'entendement... et difficile d'oublier la crise climatique et la canicule de cet été.

Les livres d'histoire évoqueront cette période comme une période sombre et bien triste.

Si nous nous sommes habitués au Covid, nous pensons tout de même que cette pandémie allait disparaître car nous avons tous fait les efforts pour qu'il en soit ainsi. Et pourtant, revoilà ce virus qui touche toutes les familles, atteint tous les pans de la société, perturbe notre vie et abîme les relations sociales.

Quant à cette guerre absurde qui bouleverse notre vie, qui pouvait imaginer qu'elle allait impacter le monde entier humainement et économiquement ?

Le résultat de cette instabilité mondiale est la valse des prix des denrées alimentaires, le tarif de l'énergie ou la rareté de certains produits qui nous amènent à vivre différemment. Bien triste monde ! Bien triste société ! Bien triste vie !

En tout état de cause, je me félicite que notre secteur participe à la solidarité nationale avec la mise en route de la centrale à charbon Emile Huchet.

Covid, guerre, climat, inégalités... tout cela accompagne notre quotidien et nous ressentons tous le besoin de retrouver nos proches pour vivre quelques parenthèses heureuses autour du sapin ou des agapes. Nul doute que la magie de Noël n'en sera que plus intense.

Pour 2023, il nous faudra prendre la vie du bon côté et en profiter, entourés de notre famille et de nos amis.

Pour 2023, osons être confiants !

Belles fêtes à tous !

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie, Maire de Valmont

2 ■ ZOOM

S'informer sur la CASAS

4 ■ UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

Mobilités douces

6 ■ UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

Développement
économique

8 ■ L'ACTU DU SEMESTRE

· 108^e anniversaire de la
bataille de Morhange

· 68^e finale départemen-
tale de labour et les
jardins d'Henriette

· Un nouveau terrain
multisports à Lelling

· Apprentissage de la
natation au complexe
nautique

13 ■ LE POINT SUR

· La prévention
à la CASAS

· L'orgue de Hellimer

15 ■ L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD

Synergie #5 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Décembre 2022 · Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avold · Tél. : 03 87 92 84 76 · Site Internet : www.agglo-saint-avold.fr · Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare · Rédaction : CASAS, Evicom · Secrétariat de rédaction : Evicom · Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Evicom, Clic's Saint-Avold · Conception graphique, mise en page et impression : Evicom · Tirage : 26 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution.

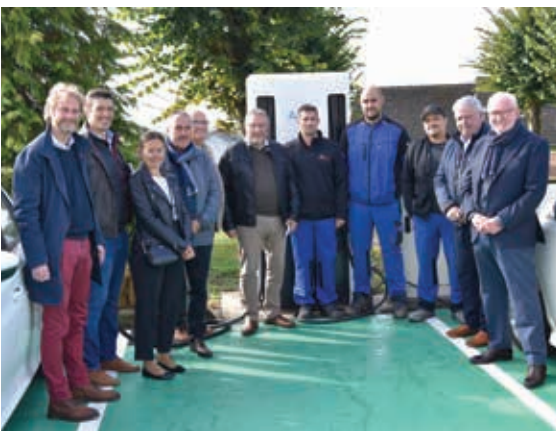
► Semaine de la Mobilité

La communauté d'agglomération s'engage en faveur des mobilités douces

À l'heure où la crise énergétique pèse sur le pouvoir d'achat, les enjeux de mobilité apparaissent comme un levier sur lequel la Communauté d'Agglomération peut agir en offrant des solutions pour réaliser des économies d'énergie. D'où la multiplication des actions en faveur des mobilités actives. Détail des initiatives mises en place.

La 1^{re} borne installée en milieu rural

Située sur une départementale, au carrefour de plusieurs axes routiers où sont installés de nombreux commerces et services, la commune bénéficie de toutes les conditions requises pour accueillir une borne pour voitures électriques. C'est chose faite depuis le mois de septembre. Après celles de la zone de l'Europort et du parking de covoiturage, c'est la 3^e borne charge rapide du territoire.



En savoir + : rendez-vous sur le site de l'opérateur de paiement en ligne Freshmile pour tout savoir : www.freshmile.com ou par téléphone : 03 69 24 67 32.

Un atelier sécurité vélo et trottinette

En partenariat avec Wimoov qui permet aux personnes en insertion socio-professionnelle de bénéficier d'un accompagnement individualisé à la mobilité, la communauté d'agglomération a proposé un atelier sécurité vélo et trottinette. En effet, il était important pour la collectivité de sensibiliser les utilisateurs aux dangers et au respect des règles de circulation pour un partage de la chaussée en sécurité. Le public a ainsi eu la possibilité d'essayer des vélos à assistance électrique ainsi que des trottinettes électriques. Dans cette optique, des préconisations et des conseils pratiques ont été dispensés aux usagers.



Bon à savoir

En 2021, dans le Grand Est, Wimoov a accompagné plus de 2 000 personnes, dont plus de 500 bénéficiaires sur les territoires du Bassin Houiller. Par ailleurs, les bénéficiaires en insertion sociale et professionnelle, considérés comme étant en situation de précarité énergétique, et au titre du programme des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), peuvent bénéficier de dotations financières pour les inciter au changement de pratiques vers une mobilité durable. Cette aide peut aller jusqu'à 300 € par personne.

Des abris vélo sécurisés

La communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, avec son partenaire la société Novall, a été moteur dans la création de deux abris vélo sécurisés, à la fois en gare de Morhange et à la Maison de la Mobilité à Saint-Avold. Leur implantation vient renforcer le caractère multimodal de la gare en proposant d'y venir en vélo pour prendre son train. Elles répondent également aux prescriptions de la loi LOM* qui prévoit que les gares routières et ferroviaires soient équipées de stationnements sécurisés pour les vélos au 1^{er} avril 2024. Dans les deux cas, la CASAS a opté pour un modèle vertueux. 100 % autonome en électricité grâce à ses panneaux photovoltaïques, les abris ont aussi recours à des matériaux durables et de proximité : le bois vient de la scierie de Grosbliederstroff, les poteaux des arbres solaires d'une fonderie des Ardennes et les vitres de l'atelier de vitrerie de Saint-Avold. D'une capacité de douze places, il propose d'autres services comme les deux prises de recharge pour véhicules électriques, un gonfleur de pneu ainsi que des casiers de rangement. Enfin, dans une logique de synergie, l'accès à l'abri se fait au moyen de la carte Simplicité du réseau de transport en commun Transavold.

*Loi d'Orientation des Mobilités.



► Pratique du vélo

Les résultats de l'enquête

Dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur vélo, la CASAS a associé les usagers du vélo et de la population au travers d'une enquête pour recueillir leurs informations afin d'affiner le programme d'action qui sera mis en place pour développer les mobilités douces. Objectifs : dresser un état des lieux du territoire comprenant l'étude du réseau cyclable en lien avec d'autres modes de déplacement, et un diagnostic de la pratique cyclable ; établir une stratégie pré-opérationnelle de construction du schéma directeur vélo ; définir un programme pluriannuel d'actions et d'investissements.

Les enseignements sont les suivants :

- 8 communes disposent d'aménagements cyclables. 9 d'entre elles comptent réaliser des liaisons cyclables au sein de leur territoire.
- 58 % des communes membres ont des zones de circulation apaisées au sein de leur territoire qui permettent d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route.
- 79 % des communes indiquent la présence d'itinéraires cyclables dont 54 % des circuits de balade.
- On distingue 3 priorités d'aménagement du réseau cyclable : la création de nouvelles liaisons cyclables, de stationnement et d'éclairage public.
- À noter qu'à Saint-Avold, on note un fort usage du vélo pour les déplacements de loisirs (89 %) et une part non négligeable pour un autre usage (38 %).

► Et aussi...

LA MARCHÉ RAPIDE

Moyen simple et peu onéreux, la marche permet de s'aérer l'esprit tout en procurant d'autres bienfaits pour la santé : lutter contre le diabète de type 2, réduction des risques d'infarctus, d'AVC... Moins connue que la course à pied, la marche rapide est une des nombreuses disciplines que comptent cette activité et est accessible facilement.

En savoir + : Athlétique Club de Saint-Avold - Tél. : 03 87 91 00 74

MARCHE MORHANGE - RACRANGE

Lors de la Semaine de la Mobilité, la CASAS, en partenariat avec les Chnobottes de Racrange a souhaité encourager la marche en proposant un parcours de 15 km avec un départ de la base de loisirs de la Mutche.

► Visites d'entreprises

Le savoir-faire de tout un territoire

Accompagné de Romuald Yahiaoui, Vice-Président de la Casas et Maire de Hellimer ainsi que Patrick Seichepine, Maire de Grostenquin, le président Salvatore Coscarella a rencontré plusieurs entreprises du secteur de Grostenquin.

Groupement industriel européen composé de sociétés en forte croissance, spécialisées dans le développement, la fabrication, la maintenance d'abris métallo-textiles de petite et grande dimension, la société I-4S implantée à Grostenquin fabrique des tentes militaires, des abris modulaires, des postes de commandement, des hôpitaux de campagne et postes médicaux avancés, camp et base de vie, systèmes de décontamination, pare-soleils et ateliers mobiles... Forte d'une cinquantaine de collaborateurs, le groupe ne cesse d'innover et d'améliorer les

produits proposés. Objectif : répondre aux besoins présents de ses clients et anticiper les futurs.

Les élus ont également visité les locaux de Techniplast qui fabrique des pièces techniques chaudronnées thermoplastiques depuis 1988, Becher STP, concepteur de bâches sur mesure depuis plusieurs générations ou encore Sodipa Agri, grossiste de produits chimiques, société distributrice de produits agricoles. Autant d'entreprises qui sont des acteurs locaux essentiels et majeurs du territoire.



La société I-4S implantée à Grostenquin.



Becher STP, concepteur de bâches sur mesure depuis plusieurs générations.



Techniplast, spécialiste des pièces techniques chaudronnées thermoplastiques.

► Afyren-Neoxy

Une bioraffinerie unique dans le Grand Est



Ces derniers mois, les dérèglements climatiques qui se sont accélérés montrent à quel point il est urgent de soutenir la création d'unités industrielles basées sur des innovations technologiques et scientifiques et de la recherche de premier plan. Afyren Neoxy fait partie de celles-là. Située sur la plateforme Chemesis de Saint-Avold/Carling, la bioraffinerie valorise la mélasse et la pulpe de betterave sucrière pour produire, après un complexe processus de fermentation, une

gamme d'acides biosourcés destinés à six secteurs clés : la cosmétique (arômes et parfums), l'alimentation, la nutrition animale, les sciences des matériaux, les sciences de la vie et les lubrifiants. L'implantation d'une nouvelle unité chimique est très structurante pour l'économie du bassin. En effet, un emploi créé dans l'industrie chimique génère trois à cinq emplois indirects auprès notamment des sous-traitants et des entreprises de maintenance.

► Euromac 2

45 ans de succès

Didier Zimny, vice-président de la CASAS, maire de Folschviller et Anne Zaskurski du pôle de développement de Moselle Attractivité ont accompagné Salvatore Coscarella dans les locaux de l'entreprise Euromac 2 dirigée par Thibaut Cateels Seguin. Présent depuis quarante-cinq ans, le leader européen des matériaux de gros-œuvre pour la construction passive, qui compte quatre-vingts salariés, est à l'origine de plus de vingt mille projets.



► Une nouvelle venue sur le territoire

Sovec opte pour Saint-Avold



Fondée en 1975, la société Sovec spécialisée dans les métiers de l'électricité, a implanté son siège à Saint-Avold. Une bonne nouvelle pour l'agglomération car tout projet qui s'inscrit dans une démarche de développement économique est le bienvenu. L'accueil de nouvelles activités renforce encore l'attractivité du territoire

► 108^e anniversaire de la bataille de Morhange

L'importance du souvenir



En août dernier s'est déroulée la commémoration du 108^e anniversaire de la bataille de Morhange. « Ce moment nous rappelle que la paix, la démocratie, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, le progrès économique, social ou environnemental sont autant de combats quotidiens », a rappelé le président Coscarella lors de son allocution. L'occasion de se souvenir que le 22 août 1914 a été la journée la plus meurtrière de la Grande Guerre et de toute l'Histoire militaire de la France. Notamment sur un front qui s'étire sur près de 30 kilomètres impliquant les villes de Morhange, de Dieuze et de Sarrebourg dans l'actuel département de la Moselle, alors territoire allemand. Il y a eu 5 000 tués français dont 1 500 seulement purent être identifiés et plus de 15 000 blessés.

► 27 et 28 août 2022

68^e finale départementale de labour...



La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a eu l'honneur et le privilège d'accueillir sur son territoire la 68^e finale départementale de labour. Ce concours émérite initié par les Jeunes Agriculteurs de Moselle s'est déroulé sur le domaine de la Mutche, sur les bans communaux de Harprich et de Morhange. Attachée et déterminée à promouvoir et favoriser les agriculteurs, cultivateurs, éleveurs, producteurs et exploitants locaux, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a tenu à s'associer à cette initiative en développant un dispositif novateur : l'application « Place au Local » (*lire notre article en page 2*).

... Et les jardins d'Henriette

Après deux ans de disette, la fête dédiée à la nature, au jardinage et à l'artisanat a fait son grand retour à Saint-Avold. Pour cette 18^e édition, une cinquantaine d'exposants ont répondu présents. Du côté des animations, les Slinky Boys ont fait danser le public sur des airs folks et la radio locale RSN a pris le relais pour une ambiance guinguette et musette.



► Grostenquin - Francaltroff

CAPFUN MISE SUR LA TENSCH



Propriétaire de 120 campings de Qualité, Capfun le spécialiste du camping 4 étoiles en France pour des vacances dans les plus belles régions touristiques, a investi au bord de l'étang de la Tensch. Le camping a subi une véritable métamorphose. D'autant plus important que le territoire dispose d'un potentiel touristique qu'il convient de valoriser. Une vingtaine de personnes travaille au camping en haute saison dont quatre animateurs. D'avril et octobre, ce sont près de 250 résidents qui vivent sur ce site de 110 ha dans un cadre verdoyant et calme.

► Lelling

Un nouveau terrain multisports



Depuis le 22 septembre dernier, Lelling dispose d'un terrain multisports. De nombreuses activités peuvent y être pratiquées comme le basket-ball ou le football. Sur un total de 96 000 € HT, 80 % a été subventionné. L'État en est le premier financeur avec 38 400 € versés, Le Département de la Moselle a pris en charge 25 % de la somme, la Région Grand Est et la commune, le restant. Soit 17 600 euros HT.

► Folschviller

Rassemblement de voitures anciennes

De la Mercedes AMG GTS à la 2 CV, il y en avait pour tous les goûts cet été à Folschviller sur le parking de la zone du Furst. Une manifestation qui avait été organisée par l'association «Grand Est Custom» en collaboration avec «Les Fées», association d'aide à l'enfance défavorisée et aux enfants malades.



► **Octobre Rose**

1 000 personnes unies contre le cancer du sein



À l'occasion du mois «Octobre rose», en soutien aux femmes concernées par le cancer du sein, la communauté d'agglomération a parrainé la Marche du Ruban Rose. La météo pluvieuse n'a pas empêché près de 1 000 personnes de parcourir les 6 km de la manifestation organisée par Sylvia Ansel et le cora afin de sensibiliser l'opinion contre le cancer du sein.

► **Zoom sur**

LES MÉDAILLÉS

La communauté d'agglomération a décerné six médailles du travail pour récompenser l'ancienneté de services des salariés et la qualité de leurs initiatives prises dans l'exercice de leur profession. Ainsi, Jean-Luc Weber a reçu la médaille d'or pour 35 ans de carrière. Milan Savanovic, Denis Dossing et Lagrave Geneviève, la médaille Vermeil pour 30 ans de service. Jocelyne Ludwig et Laurent Bohn, la médaille d'argent pour 20 années de service. La collectivité a également remercié Paolina Sorce qui a pris sa retraite après 22 ans, 6 mois et 21 jours de bons et loyaux services.

► **Remise du prix de la coopération transfrontalière**

Porcelette à l'honneur

« La coopération transfrontalière est une mission politique locale importante, mais elle est aussi vécue au quotidien par nos concitoyens et il est important de les mettre à l'honneur et d'encourager toutes les actions qui contribuent au meilleur vivre ensemble. » Gilbert Schuh, président de l'Eurodistrict SaarMoselle, a parfaitement résumé la vocation de la cérémonie qui s'est déroulée le 19 septembre dernier à la Salle Le Gouvy à Freyming-Merlebach. Après deux ans d'interruption en raison de la crise sanitaire, cette cérémonie qui distingue les personnes s'engageant avec conviction pour les relations franco-allemandes, sur le territoire de l'Eurodistrict, a repris ses droits. Plusieurs personnalités ont été mises à l'honneur dont Robert Wilhelm, président de l'association sportive AS Porcelette et fondateur de l'association « Amicale des



Anciens de Berlin », qui entretient des échanges réguliers de voyages avec la ville de Berlin. C'est Gaston Adier, vice-président de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie et maire de Carling, qui lui a remis le prix.

► **Apprentissage de la natation au complexe nautique**

3 000 élèves accueillis chaque année

« Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans. Ainsi, permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. Dans cette perspective, l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique... puis de l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS). » Afin de répondre à cette directive du bulletin officiel de l'Éducation Nationale paru le 3 mars 2022, le complexe nautique de la CASAS accueille chaque année, plus de 3 000 élèves fréquentant les écoles de rattachement des Inspections de l'Éducation Nationale de Saint-Avold Est et Ouest, contribuant ainsi, par l'intermédiaire de son personnel professionnel, à atteindre



les objectifs fixés par les textes officiels. Les bilans annuels établis par les Conseillers Départementaux de Circonscription identifient le complexe nautique comme une référence départementale avec des résultats aux tests au-delà de la moyenne. Chaque année, ce service accompagne également en formation un ou plusieurs MNS stagiaires nécessaires à l'enseignement des activités de la natation.

► **Retour sur...**

La fête de la piscine intercommunale



En août dernier s'est tenue la 10^e édition de la fête de la piscine intercommunale. L'occasion de valoriser un équipement et des activités nautiques gérés par l'intercommunalité, mais aussi de promouvoir les actions menées par les agents. En décidant la gratuité de l'entrée et des animations, la communauté d'agglomération a fait le choix d'offrir l'opportunité à l'ensemble des habitants de (re)découvrir le complexe nautique de Saint-Avold, un des derniers bassins extérieurs avec plongeurs de tout l'Est de la France. De nombreux élus étaient présents : Bernard Treuvelot, 1^{er} adjoint de Morhange et 1^{er} vice-Président de

la CASAS, Emmanuel Schuler, maire de L'Hôpital et conseiller départemental, Sébastien Clamme, maire de Lachambre, les vice-Présidents Jean-Jacques Balleve (maire de Altviller), Didier Zimny (maire de Folschviller), Gaston Adier (maire de Carling), Gabriel Walkowiak (maire de Diesen) et Jean Meketyk (maire de Macheren).



► En direct de...

La collecte

Votre magazine Synergie vous invite à bord des camions de collecte afin que vous fassiez connaissance avec les ripeurs. Montez !

Il est 5 h du matin. Les quatre camions de collecte de la régie de Morhange prennent la route. Les uns partent sur Diffembach-lès-Hellimer, pour collecter les bacs et vider au centre multiflux de Pontpierre. Les autres montent sur le secteur naborien pour collecter les sacs jaunes transparents. Une demi-heure de route et la tournée démarre. « *Aujourd'hui, c'est Macheren ! On s'arrête tous les quelques mètres mais à la fin de la tournée, on aura presque 120 kilomètres* », précise le chauffeur. Les deux ripeurs courent devant et derrière le camion. L'un s'occupe de rassembler les sacs, et l'autre les jette dans le camion. « *Il faut constamment que je surveille les 6 rétroviseurs et la caméra. Une erreur peut si vite arriver !* » Sur le côté, un ripeur colle une étiquette rouge sur un sac de tri. « *C'est un «refus de tri». En fait, il y a certainement quelque chose dans le sac qui n'est pas conforme.* » Le ripeur s'approche du pare-brise et le chauffeur photographie le sac. Des lanières dépassent du sac et le sac est refusé, il repose le sac sur le trottoir avec l'étiquette bien visible. Avec le multiflux, les refus avoisinaient 60 %. Soit six sacs sur dix qui étaient refusés au centre de tri. Aujourd'hui après six mois, sur les premières communes avec les sacs de tri transparents, on tourne autour de 12 %. Le chauffeur prend ensuite la direction



de Sainte Fontaine, la benne est pleine, il faut la vider. À leur arrivée, deux camions attendent devant l'entrée. « *On passe sur la balance, on vide et on va pouvoir faire la pause.* » Avant de repartir pour la deuxième partie de la tournée. Au détour d'une rue, une voiture gêne le passage du camion. Le chauffeur indique sur la tablette qu'on ne peut pas passer. Les ripeurs montent quand même dans la rue et redescendent

les sacs jusqu'au camion. « *Ce n'est pas toujours possible, mais quand on peut, on fait.* » La tournée se termine. Le chauffeur repasse au centre de Sainte Fontaine pour vider. Au passage de la balance, le ticket indique 2T850. Presque trois tonnes. « *C'est plutôt bien ! Il faut dire qu'on est plutôt contents quand on voit que les gens font le tri et sortent des sacs. On se dit que ça vaut le coup !* »

► Grand angle

Le programme Citeo

En date du 25 mai 2021, le Sydeme a délibéré pour la suppression du sac orange du dispositif multiflux. En fonction des intercommunalités, de nouveaux schémas de collecte ont été initiés. À ce jour, 37 communes sont concernées par les nouvelles collectes. Toutes les communes de l'agglomération basculent au nouveau schéma de collecte avant janvier 2023 sauf Valmont entre janvier et février 2023 et Saint-Avoid de janvier à mars 2023.

DÉCHÈTERIES

Les deux collectivités, communauté d'agglomération Saint-Avoid Synergie et communauté de communes du Saulnois, se sont mis d'accord pour faciliter l'accès à leurs déchèteries respectives pour les administrés des communes limitrophes des deux territoires. En effet, certaines communes de la Casas sont plus proches de la déchèterie d'Albestroff tandis que certaines localités du Saulnois sont à proximité de la déchèterie de Morhange. Une convention a été signée entre la Casas et la CCS pour simplifier la vie des administrés qui pourront se rendre à la déchèterie de leur choix dès le mois de janvier.

► La prévention

Un enjeu majeur

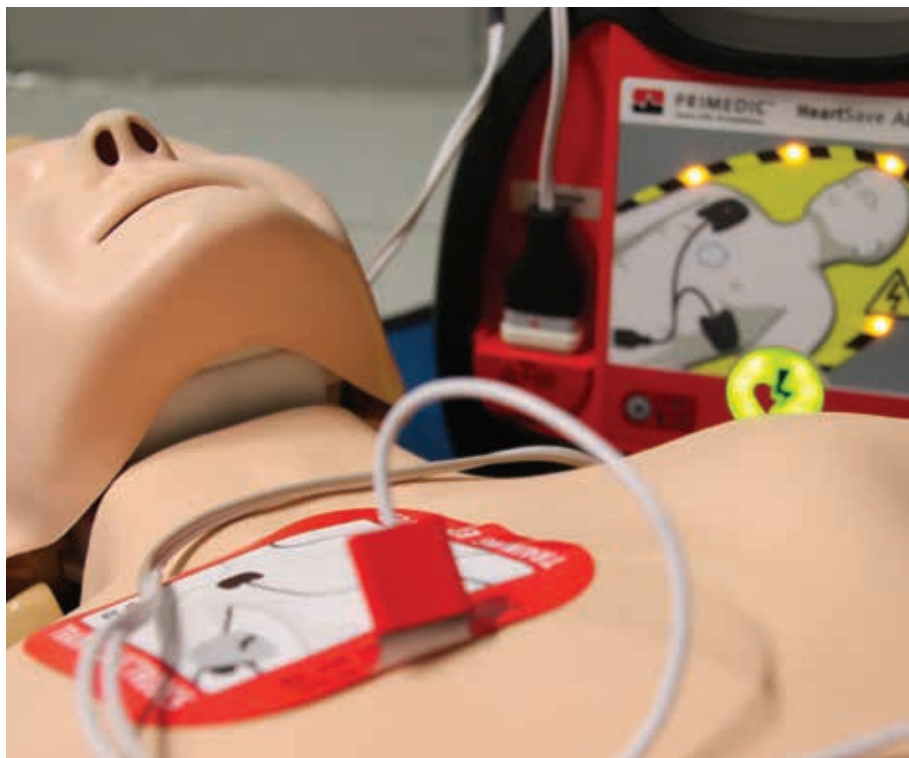
Protéger la santé physique et mentale des 130 salariés de la communauté d'agglomération en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation. Voici la liste exhaustive.

Sauveteur Secouriste du Travail

En matière de secourisme, l'objectif est atteint puisque 68 membres du personnel de la CASAS ont suivi la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. Soit **52 % des salariés** : Une part élevée surtout lorsque l'on compare à la moyenne des autres collectivités où seulement 20 % des agents sont formés aux premiers secours. Avec le transfert des compétences eau et assainissement et l'arrivée de nouveaux personnels, 30 agents sont d'ores et déjà concernés, ce qui amènerait le nombre de salariés à 98, soit 75 % de l'effectif total.

Manipulation des extincteurs et Équipier de Première Intervention

Les salariés sont formés à intervenir dans les situations d'urgences liées à un départ d'incendie dans les différents bâtiments de la collectivité. Ce sont eux qui vont donner l'alerte pour mettre le personnel et le public en sécurité, prévenir les pompiers et maîtriser le feu avec le matériel mis à leur disposition. 22 agents du Complexe nautique ont été concernés par la formation. Conformément à la législation en vigueur, des exercices et essais périodiques ont lieu tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la



disposition de l'inspection du travail. L'objectif est que **100 % des agents** soient formés d'ici fin 2023.

Gestion des conflits

La Casas disposant de plusieurs sites recevant du public, la Gare Routière, avec les Médiateurs qui en assurent la surveillance, le Complexe nautique, les déchèteries communautaires, les services de facturation, le service Environnement, sans oublier tous les agents accueillant du public. Face aux difficultés de la vie quotidienne des administrés, ces salariés sont en première ligne. Une formation à la « Gestion des conflits » est indispensable. Est programmée en 2023 la formation de tout agent étant amené à avoir un contact avec le public, à savoir **50 salariés** contre 12 à ce jour.

Identifier et prévenir le mal-être au travail

L'actualité incite constamment les entreprises à renforcer leur politique de prévention des risques psychosociaux (RPS). Ceux-ci touchent, en effet, un nombre croissant de salariés, tous secteurs d'activités confondus. La formation « Identifier et prévenir le mal-être au travail » permettra de mettre en œuvre au sein de notre collectivité une démarche préventive du stress, de burn-out, du harcèlement moral et de la souffrance au travail. Celle-ci sera proposée en 2023 à tout salarié de la collectivité.

Gestes et Postures

25 agents sont formés à l'application des techniques de gestes et postures de travail adaptées à leur poste, permettant ainsi d'atténuer la fatigue et de réduire la fréquence des accidents. D'ici 2023, **30 salariés** supplémentaires auront suivi cette formation.

ET AUSSI...

D'autres formations valident les compétences et la capacité du salarié à réaliser ses tâches en toute sécurité. Celles-ci sont suivies par l'Assistant et Conseiller en Prévention des Risques, et Responsable du Pôle Prévention Hygiène et Sécurité au sein de la Casas.

► Hellimer

Un joyau réhabilité

Décidée en 2018 par le conseil municipal, la restauration de l'orgue de l'Église Saint-Martin a duré environ deux ans. Des travaux qui ont permis de redonner vie à un patrimoine exceptionnel de la région et d'accroître l'intérêt touristique du village.

Redonner toutes ses notes au grand orgue. Tel était l'objectif du vaste chantier suivi par le maître d'œuvre Christian Lutz, technicien conseil, de Dagolsheim et réalisé par le facteur d'Orgues Koenig de Sarre-Union pour un montant de 95 691,32 € HT. Si on ne connaît pas la provenance de l'orgue de l'Église Saint-Martin de Hellimer, on sait avec certitude que cet orgue n'a pas été construit pour cette église car celle-ci a été érigée plus tardivement, vers 1740. Il pourrait provenir de l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Glandières de Longeville-lès-Saint-Avold. La dernière restauration a permis de dater approximativement la construction de celui-ci entre fin du XVII^e et début du XVIII^e siècle ; il serait le fruit du travail du facteur d'orgue Claude Legros, ce qui en fait un des plus vieux orgues du département. L'orgue est composé du grand orgue et d'un positif de dos. Le buffet est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1982. Au



cours des siècles, l'orgue a subi plusieurs transformations et reprises. Dans les années 1980, une restauration inachevée a privé cet orgue d'une partie de ses jeux (qui ont été stockés au presbytère dans l'attente de leur remontage sur l'ouvrage). Achevés le 15 mai 2020, les derniers travaux ont été financés à hauteur de 48 % par les fonds propres communaux, 48 % de dons (particuliers et associatifs) par le biais d'une convention signée avec la Fondation Du Patrimoine et ont

bénéficié d'une subvention du club des mécènes de la même fondation d'un montant de 4 000 € (4 % du montant des travaux). Aujourd'hui, le joyau de la commune d'Hellimer n'attend plus que la visite des organistes, des musiciens et mélomanes, en accord avec le diocèse, pour y réaliser des concerts afin que tout le monde puisse profiter du travail de restauration remarquable réalisé par le facteur d'orgue, dont c'était le dernier chantier.



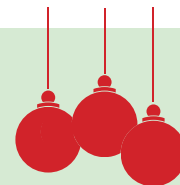
► Zoom sur...

L'OUVRAGE

Le buffet est à trois tourelles reliées par deux plates-faces surmontées chacune par un motif sculpté en console renversée, qui assure la transition avec les tourelles extérieures plus hautes. Celles-ci s'établissent en encorbellement sur le devant moins large du meuble où s'implante la console en fenêtre. Les couronnements en forme de corniche répètent sensiblement les profils utilisés dans la structure du support des tuyaux animé par des décrochements convexes soulignant les différents éléments du buffet. Un décor sculpté en ajours dissimule le sommet des tuyaux. Le positif reprend le schéma du grand orgue, à la différence que la tourelle centrale se trouve réduite à l'épaisseur d'un montant divisant en deux la plate-face. Des culs de lampe s'accrochent au pied des tourelles.



OFFICE DE TOURISME SAINT-AVOLD CŒUR DE MOSELLE



Une équipe dynamique à votre service !

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 13h30 à 18h.

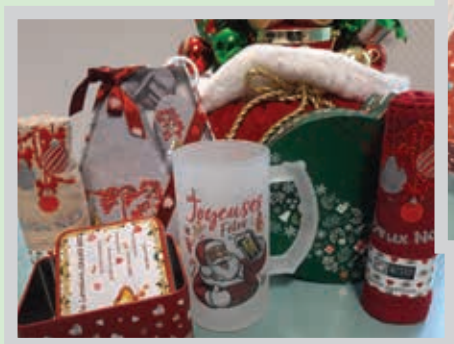
L'HIVER ARRIVE EN CŒUR DE MOSELLE...

Les manifestations de fin d'année

Vous souhaitez connaître les événements qui ont lieu sur notre territoire ? Consultez notre **agenda** en ligne sur saintavold-coeurdemoselle.fr ou retrouvez notre calendrier mensuel dans votre mairie. Vous organisez une manifestation ? Contactez-nous, nous ferons votre promotion gratuitement via ces 2 supports.



LA BOUTIQUE DE NOËL VOUS ATTEND



Puzzles 1000 pièces
La plaine du Bischwald et le Cimetière militaire américain. Tarif : 19,90 €



Découvrez les **boules de Noël en cristal de la cristallerie Lehrer en Moselle** !
Cadeau de Noël idéal, les boules sont soufflées par les maîtres verriers de la cristallerie, dans leur atelier à Garrebourg (57). Plusieurs modèles et coloris sont disponibles. Tarif : de 15 à 22 €.



Savons naturels de la Grange aux Herbes à Grostenquin
Tarif : de 3 à 8 €



Village du Père Noël à Saint-Avold

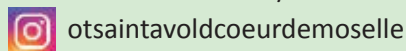
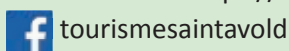
L'Office de tourisme sera présent sur le village du Père Noël sur les places de la Victoire et Collin. Du 9 au 23 décembre, les vendredis et samedis de 10h à 22h, dimanches de 11h à 18h, mardis de 10h à 19h, et mercredis et jeudis de 14h à 19h.

La Route des crèches, tradition en Cœur de Moselle

Laissez-vous émerveiller par la magie des fêtes de fin d'année grâce à une tradition d'antan : les crèches. Une brochure indispensable à l'approche du mois de décembre, publiée par l'Office de tourisme. Elle vous met sur la voie des crèches à visiter et des manifestations en Cœur de Moselle et au-delà. Plus que ça, elle permet de partir à la découverte de notre patrimoine et savoir-faire local. Le + : une page de coloriage pour que les enfants créent leur boule de Noël artisanale !



Rendez-vous au 28 rue des Américains – 57500 SAINT-AVOLD
Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr
Site : <https://www.saintavold-coeurdemoselle.fr/>



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76

 communaute@agglo-saint-avold.fr

 www.agglo-saint-avold.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

 Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57 500 Saint-Avold

 03 87 00 32 94

MAISON FRANCE SERVICES


 2, rue du Pratel
57 340 Morhange

 03 87 05 07 91

 msap@agglo-saint-avold.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

 03 87 94 67 98

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

 03 87 86 48 40

ORDURES MÉNAGÈRES

 0 800 400 402

 facturationom@agglo-saint-avold.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR LA NOUVELLE PAGE FACEBOOK
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie